



CODEX

De l'information
à l'action



Carrefour d'échanges entre décideurs

Juin 2015 - N°13

Pourquoi des drones ?



"*Rendez-vous sur terre des professionnels du ciel*", le Salon du Bourget organisé ce mois de juin 2015 est la vitrine internationale, et incontournable, des meilleurs savoir-faire aéronautiques du moment. Auréolée des récents succès du Rafale à l'export, ainsi que des performances commerciales du groupe Airbus, la France tient tout son rang. Cependant l'espace aérien n'est plus l'exclusivité des avions de chasse ou de ligne, les drones y occupent une place croissante. Issus des besoins de renseignement des armées, ils présentent de réels avantages et des possibilités insoupçonnées, y compris dans leurs applications civiles - surveillance de sites, appui aux opérations de secours, levés topographiques, etc. - au prix d'une réglementation aérienne incontournable. Robustes, maniables, interopérables, les systèmes de drones ont été éprouvés sur tous les champs de bataille récents, de la 1^{ère} guerre du Golfe en 1991 aux opérations actuelles en Afrique.

Fait peu connu, l'armée de Terre fête cette année les 50 ans de son activité drones. "*Cinq décennies qui font des terriens, l'armée la plus expérimentée dans l'utilisation de plateformes volantes non pilotées*", souligne le journaliste Guillaume Belan dans le numéro spécial d'*Air & Cosmos* diffusé à l'occasion du Salon du Bourget. Aujourd'hui, plusieurs systèmes de drones complémentaires sont mis en œuvre au sein des armées : des mini-drones pour le génie, le renseignement et les forces spéciales, un drone tactique en appui direct des opérations "au contact" et un drone dit MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) au niveau opératif (surveillance, suivi des opérations interarmées, identification de cibles au profit de la chasse aérienne, des forces spéciales...). Si ce dernier, utilisé par l'armée de l'Air, est sous les feux de la rampe depuis plusieurs mois, le drone tactique mis en œuvre par l'armée de Terre doit faire l'objet d'un prochain renouvellement dans le cadre de la modernisation et du renforcement des moyens de renseignement inscrits à la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019. "*C'est l'un des enjeux de ce salon du Bourget*", estime Guillaume Belan.

Le drone tactique : un appui direct à la manœuvre terrestre

Conçu par SAGEM sur la base de plusieurs expérimentations et démonstrateurs (du MART au CRECERELLE), l'actuel SDTI (Système de Drone Tactique Intérimaire) a bénéficié de toute l'expérience accumulée par l'armée de Terre avec ses drones lents et rapides. Recueil d'informations photographiques et vidéo, surveillance et renseignement, intégration dans la troisième dimension, ces systèmes ont trouvé toute leur place dans le paysage complexe des opérations. Initialement conçu pour l'observation et l'acquisition des objectifs d'artillerie, le drone tactique fournit des informations en temps réel, de jour comme de nuit, dans une zone correspondant aux opérations d'un régiment ou d'une brigade mais peut aussi appuyer l'engagement d'une force d'aéro combat (hélicoptères Tigre). Il apporte ainsi une réelle capacité d'anticipation au chef, au plus près du terrain, dans la conception et la conduite des opérations. Essentiel à la protection des forces déployées au sol, le SDTI l'est également à l'élaboration d'un renseignement multisources : les images qu'il capte dans un rayon de 80 à 150 km de son point d'envol permettent de recouper les informations de source humaine ou électromagnétique. Ce

Pourquoi cette lettre

Dans un monde en pleine mutation, où la compétition est générale et la guerre polymorphe, l'information est plus que jamais une arme. Mais elle n'a de valeur que transformée en connaissance, ce qui suppose de confronter les points de vue, de décloisonner les savoirs. C'est l'objectif de cette lettre mensuelle de la brigade de renseignement de l'armée de Terre. Par sa fonction de veille et de "décodage" de l'actualité du renseignement, appliqué à l'ensemble des activités humaines, elle entend bâtir des ponts entre décideurs politiques, militaires et économiques conscients de la nécessité de "connaître" et "anticiper" pour conduire leur stratégie.



**Le cœur de la mission :
"S'insérer dans un
environnement dangereux
pour être les yeux déportés
des unités au contact".**

**Le projet de nouveau
drone tactique n'est pas
seulement un impératif
opérationnel : il constitue un
fort enjeu industriel, garant
de compétences et d'emplois
hautement qualifiés.**

n'est pas un hasard si la mise en œuvre de ce système est la spécialité du 61^e régiment d'artillerie (RA) de Chaumont, en Haute-Marne, intégré à la brigade de renseignement de l'armée de Terre, elle-même motrice dans ce processus de valorisation de l'information par le multi-capturs. Les drones SDTI des "Diablies noirs" du 61^e RA "sont toujours au plus près des combats, réalisant des missions tactiques au profit des troupes au sol. Leur savoir-faire, et le cœur de leur mission, est bien là : s'insérer dans un environnement dangereux (brouillage, défense sol-air, etc.) pour être les yeux déportés des unités au contact." Et Guillaume Belan de poursuivre son analyse : "L'opération Serval au Mali aura servi de révélateur : en l'absence de déploiement du 61^e RA, les troupes au sol auront manqué de cet utile renseignement tactique - les MALE aux capacités surdimensionnées ne couvrant que trop partiellement les besoins des troupes au sol. À peine 40 %, en effet, des besoins de l'armée de Terre auront été satisfaits" sur ce théâtre. Tandis que l'Afghanistan, par exemple, a démontré toute l'efficacité des possibilités offertes par le SDTI et les mini-drones, "dans un théâtre où forces alliées et talibans auront souvent été très imbriqués". Dans sa version tactique, le drone permet en effet de "tracer" un ennemi mobile, furtif, intégré dans la population civile - et donc de réduire très fortement le risque de victimes collatérales.

L'importance de couvrir l'ensemble du spectre

Aujourd'hui, plus aucune opération n'est menée sans l'appui des drones de reconnaissance. Comme le relève le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'Air : "C'est la clé des opérations en Afrique" (Valeurs actuelles, 11/06/2015). À la différence des systèmes utilisés par les Américains et les Britanniques, les appareils français ne sont pas armés : ils sont entièrement dédiés au renseignement et sont en mesure d'emporter plusieurs types de charge, imagerie bien sûr et électromagnétique en particulier. C'est pourquoi, par sa nature, ses spécifications et ses missions, chaque système a son utilité au sein d'une chaîne du renseignement confrontée à la nécessité de "prévoir l'imprévisible". Le remplacement prochain du drone tactique intérimaire, employé depuis 2004, revêt donc une importance vitale, dans tous les aspects du terme. Son efficacité et sa disponibilité "au contact" contribuent assurément à économiser les forces de nos soldats et à sauver des vies. Le nouveau programme "SDT" bénéficiera des très importantes évolutions technologiques de ces dernières années, ainsi que des retours d'expérience opérationnelle. Il constitue aussi un fort enjeu industriel pour les entreprises françaises intéressées, car il est indispensable au maintien des compétences et donc des emplois concernés. Il illustre dès lors, et de façon très concrète, l'étroite imbrication entre impératifs civils et militaires.

Aller plus loin : "Les diablies noirs dans l'attente", par Guillaume Belan, revue *Air&Cosmos* n°2457, 12/06/2015 ; "Les drones tactiques, en appui du combat des forces terrestres", par le Lieutenant-colonel Tory Burgess, Lettre *Défense-Sécurité & Parlement*, mars-avril 2015, www.defense-et-strategie.fr

Extrait

Drones : un avantage stratégique et... économique "Le nombre de drones est en augmentation constante dans le monde. Les États-Unis, de très loin les mieux équipés en la matière, disposent aujourd'hui de plus de 600 appareils. D'autres nations investissent également dans cette nouvelle technologie d'armement : 76 pays posséderaient déjà des drones et on peut estimer que ces armes continueront à se répandre. [...] En ce qui concerne les seuls États-Unis, le budget dans ce domaine est passé de 667 millions de dollars en 2001 à 4,5 milliards en 2012. À l'échelle mondiale, il s'élève actuellement à 6,6 milliards de dollars. Si, pour l'heure, la plus grosse partie des dépenses est liée aux emplois militaires, l'utilisation civile des drones se développe elle aussi rapidement."

Thomas Hippler, L'État du monde 2015 – "Drones, le triomphe d'une nouvelle arme ?", La Découverte, septembre 2014.

